

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 06 décembre 2016

*** Contrat de fourrière animale avec CHENIL SERVICE pour l'année 2017**

Le contrat de capture et de gestion de fourrière animale qui lie la Commune et CHENIL SERVICE arrive à échéance le 31 décembre 2016.

Le Conseil Municipal décide de poursuivre son adhésion à CHENIL SERVICE et accepte la proposition de contrat avec la formule « Jours et heures ouvrables » pour un montant de 338,92 euros HT par an, montant révisable tous les ans. Le Conseil Municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour la signature de ce contrat, conclu pour une période débutant le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2017, renouvelable 3 fois par période de 12 mois par tacite reconduction sans que sa durée totale n'excède 4 années.

*** Travaux de confortement à l'église : point sur l'avancement des travaux**

Monsieur le Maire a fait un compte-rendu au Conseil Municipal de l'avancement des travaux à l'église.

*** Aménagement du Bourg : Avant-projet**

Le Conseil Municipal a validé l'avant-projet réalisé par l'agence HORIZONS Paysage de Vannes, chargée de la maîtrise d'œuvre concernant le projet de l'aménagement du Bourg.

Les élus visiteront le samedi 10 décembre 2016 les aménagements du Bourg réalisés dans plusieurs communes (Pontivy, Moréac, Quistinic et Neulliac).

*** Projets de l'année 2017**

Le Conseil Municipal a discuté des travaux à prévoir en 2017.

Concernant les travaux de voirie pour l'année 2017, l'estimation réalisée par l'ADAC 22 s'élève à la somme 69 182,40 euros TTC. Des choix seront à faire au niveau des voies communales à restaurer en fonction de la situation financière de la Commune.

Les travaux de confortement de l'église se poursuivront en 2017.

L'appel d'offres concernant le projet d'aménagement du Bourg sera lancé en 2017.

*** Cérémonie des vœux 2017**

La cérémonie des vœux aura lieu le dimanche 22 janvier 2017 à la Salle Polyvalente.